



Maison sans permis de construire ?

Par **Garsab**, le **10/02/2019** à **11:40**

Bonjour,

Nous avons acheté un bien immobilier en 2004.

Nous nous sommes rendus compte que nous ne disposons pas du permis de construire suite à une demande de travaux.

Ce bien a été construit à partir d'une construction qui était existante, une ancienne bergerie).

L'ancien propriétaire devait-il déclarer c'est travaux? Si l'ancienne construction disposée d'un permis comment le savoir et l'obtenir ?.

Régulariser notre situation me semble très difficile.

Surtout que notre bien (accolé à d'autres maisons, nous formons un hameau), se trouve en zone inconstructible.

Si nous vendons Merci